

Aide au développement

Budget 2019 et solidarité internationale : la France s'éloigne de ses engagements

Communiqué de Presse de Coordination Sud – Paris, le jeudi 20 décembre 2018

L'Assemblée nationale vient d'adopter la loi de finances pour 2019. Coordination SUD exprime sa déception concernant le recul historique de l'affectation de la taxe sur les transactions financières, supposée financer la lutte contre l'extrême pauvreté, aujourd'hui affaiblie. Coordination SUD salue néanmoins l'augmentation du budget de l'aide au développement, mais regrette son insuffisance pour répondre aux enjeux. La vigilance sera de mise l'année prochaine lors de la révision de la loi sur le développement et la solidarité internationale, opportunité décisive pour reprendre un cap cohérent avec les engagements présidentiels.

Coordination SUD, coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale qui regroupe plus de 170 organisations, prend acte du vote de l'Assemblée nationale de ce jour sur le volet de l'aide publique au développement (APD).

Pour Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France, administratrice référente sur les questions d'APD à Coordination SUD :

« L'augmentation de l'aide publique au développement prévue par la loi de finances pour 2019 est réelle mais demeure insuffisante. Le respect des engagements de la France d'ici à la fin du quinquennat du président de la République semble donc désormais difficile à tenir. Cependant, il est important de saluer la mobilisation des parlementaires de tous bords politiques autour des enjeux de solidarité internationale ».

Coordination SUD dénonce un recul historique sur la taxe sur les transactions financières.

« La diminution de 50 à 30 % de la part affectée des recettes de cette taxe est à déplorer. Elle porte un coup de frein à cet instrument innovant de justice fiscale et de réduction des inégalités », s'alarme Solidarité Sida, chef de file de la commission APD et financement du développement de Coordination SUD.

« En 2019, la révision de la loi d'orientation et de programmation de la politique de développement et de solidarité internationale sera décisive pour rectifier le tir et atteindre une APD française à 0,55 % de la richesse nationale en 2022 puis à 0,7 % en 2025, conformément aux objectifs annoncés par Emmanuel Macron » déclare Philippe Jahshan, président de Coordination SUD. « Les ONG françaises seront vigilantes à ce que cet engagement soit inscrit dans la loi et à ce que le caractère extra-budgétaire des financements innovants soit sanctuarisé », insiste-il encore.

Contact presse : Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org – Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui 169 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.